

Ancenis-Saint-Géron, le 30 janvier 2026

AUTORISATION PARENTALE

Soirée PING PONG FLUO
(à partir de 11 ans)

Je soussigné(e) (représentant légal)

du jeune.....

né(e) le.....

domicilié.....

Tél.....

Mail :

- autorise mon enfant à participer à la soirée ping pong fluo **le mercredi 25 février 2026** organisée par le service Jeunesse de la Ville d'Ancenis –Saint-Géron à l'Espace Corail de 19h à 21h30.
- fournit une fiche sanitaire dûment remplie
- fournit le dossier d'adhésion 2026 au secteur Ado de la ville d'Ancenis – Saint - Géron (fiche d'adhésion + 6,00 €)

Date :

Signature :

Document à conserver

Déroulement : **soirée ping pong fluo – mercredi 25 février**

- **RDV à 19h** à la salle de tennis de table - Espace Corail – place Francis Robert
- Prévoir pique-nique du soir
- fin d'activité : **21h30**
- matériel fourni

Contacts :

TONY – DOLORES – BENOIT – ORIANE - GWENDOLINE
Animateurs Service Jeunesse – Ville d'Ancenis – Saint Géron

Pour valider votre inscription :

Retour de cette autorisation parentale remplie et signée

Où et quand retourner ces documents ?

- Sur l'accueil Libre du Bois Jauni (en face le Centre Aquatique Jean Blanchet)
- A la direction des Services à la Population de la Mairie d'Ancenis-Saint-Géron, 40 place Saint-Pierre
 - Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h15
 - Le vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h
- Par mail à l'adresse suivante : jeunesse@ancenis-saint-gereon.fr



Page facebook Animation Jeunesse Ancenis-Saint-Géron